



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

Provisoire

5564^e séance

Jeudi 9 novembre 2006, à 15 h 15

New York

Rectificatif

Page 4, première colonne, deuxième paragraphe complet

Les lignes 10 à 12 doivent se lire comme suit :

(...) de transférer les recettes douanières et le produit de la TVA à l'Autorité palestinienne; (...)

